LES ACCIDENTS

Un couvreur tombe de quatre mètres

M. Edouard Carton, 57 ans, couvreur au service de M. Noé, entrepreneur, travaillait mardi soir, à des réparations de toiture à la caserne Vandamme. Il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de quatre mètres. Des soldats le relevèrent et le transportèrent à l'infirmerie du 16e chasseurs où il reçut les soins d'un médecin-major qui constata d'assez graves contusions au côté gauche. Le couvreur a été ramené à son domicile sur sa demande.

Un septuagénaire se fracture le crâne

Hier soir, M. Hippolyte Montaigne, cordonnier, âgé de 73 ans, 12, rue de la Halloterie, est tombé si malencontreusement en sortant de chez lui qu'il s'est fracturé le crâne. Après avoir reçu les soins du Dr Gachlinger, le malheureux a été transporté en voiture d'ambulance à l'hôpital de la Charité.

Un fils imprudent blesse son père

Hier matin a été conduit à l'hôpital de la Charité, M. Vanoberghe, journalier, rue Balzac, cour Lamblin, qui fut blessé au genou gauche par son fils âgé de 16 ans qui jouait lundi soir avec un pistolet du calibre de 6 millimètres. Il reçut hier les soins du docteur Vincent qui le fit admettre d'urgence à l'hôpital.

L'Asthme d'Été. — Ses causes

(Suite)

Les causes déterminantes de l'éclosion de la maladie : 1° l'hérédité ; 2° l'action des pollens, des poussières et les microbes cantonnés dans les fosses nasales ; 3° l'action des premières chaleurs et de la lumière solaire. Comme traitement : soigner le rhume de cerveau avec le Narisol Berthiot et combattre les symptômes pulmonaires, c'est-à-dire l'oppression, les crises d'asthme, avec la poudre Louis Legras, ce merveilleux médicament qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. — Narisol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris. 7326

SEJOUR DANGEREUX

Hier après-midi, un agent de sûreté a arrêté rue Faidherbe, un camelot Henri Dubois, 21 ans, condamné à cinq ans d'interdiction de séjour pour vagabondage spécial.

Ceintures Ventrières

hypogastriques, ombilicales, de grossesse, sangles de Glénard, etc., plus solides, plus élégantes, moins chères qu'ailleurs (depuis 4 fr. 50 au lieu de 8 fr.), sont fabriquées chez Mlles Assoignion, bandagistes, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille, bientôt 5 bis, rue du Palais-Rihour. Personnel entièrement féminin. On se rend à domicile. Téléph 26.35. 7190

Par-ci par-là

Hier soir, un malfaiteur a dérobé rue Nationale, dans le couloir du numéro 79, un veston appartenant à M. Jules Fleurquin, 29 ans, ébéniste, rue des Tanneurs, 60. Dans les poches se trouvaient des papiers et une somme de 2 francs 30.

SAVON DU CONGO Pâte hygiénique Victor VAISSIER

Au Parquet

Léon Dubeaurepaire, 25 ans, aide-cuisinier, inculpé d'attentat à la pudeur sur la petite Germaine T..., 9 ans, rue de Flandre, a été renvoyé devant la Chambre des mises en accusation par M. Delalé.

L'eau Minérale de St-Amand (Source Vauban) est légèrement gazeuse et très agréable au goût. Autorisée par l'Etat. Dip. Honn. exp. Bruxelles. 7248

SIMPLE ERREUR

La police de sûreté a retrouvé dans un estaminet de la place Antoine-Tacq, la bicyclette au sujet de laquelle M. Bécuwe, contremaître à Emmerin, avait déposé une plainte pour vol.

PERVENCHE Angle rue de Paris et 12, rue des Bonnetiers, Lille
SES CORSETS TOUT FAITS et sur mesure 7318

ROUBAIX

Derniers échos des grandes fêtes du quartier du Fontenoy

Concours de monologues et chansonnettes

Voici le palmarès de ce concours qui avait attiré non seulement une grande foule, mais un nombre considérable de concurrents, garçons et fillettes :

Première catégorie. — (Enfants de 5 à 8 ans). — Section A (chant) ; 1ers prix, M. Jules Marnane, Mlle Mireille Denain ; 2es prix, Mlle Simonne Verplancke, Mlle Gabrielle Deneulder ; 3es prix, M. Fernand Gras, Mlle Maria Décottignies. — Section B (déclamation) ; 1ers prix, Mlles Camille Schoefer, Simonne Hervenne ; 2es prix, Mlles Yvonne Christiaens, Angèle Aelvoet, Céline Winders, Léona Moutier ; 3es prix, Mlles Julienne Delsamidère, Adrienne Wante ; M. Edouard Bitherman ; 4e prix, M. Georges Décottignies.

Deuxième catégorie. — (Enfants de 9 à 13 ans). — Section A (chant) : grands 1ers prix, Mlles Germaine Carré, Raymonde Marcq ; 1ers prix, Mlles Madeleine Kindt, Raymonde Narquet, M. Albert Herry, Mlle Hélène Buët; 2es prix, Mlles Yvonne Tesse, Clémence Vanspeybrouck, Denise Desmulliez; 3es prix, Mlle Adèle Caunez, M. Victor Kimpe, Mlles Thérèse Windère, Malvina Delaplace ; 4es prix, M. Paul Wante ; Mlle Simonne Gilles, M. Maurice Merlin, M. Charles Nager, Mlles Julien Bittermann, Adrienne Wante ; mentions, Mlle Germaine Verbraecken, M. Honoré Amand, M. Georges Mesure, Mlles Germaine Delemidière, Elisa Kindt. — Section B (déclamation) : grand 1er prix, M. Lucien Dufourmont ; 1ers prix, MM. Léon Cardon, Georges Gone ; 2es prix, M. Albert Vandenbrouck, M. Albert Herry, Mlles Yvonne Tesse, Marie Desobry ; 3es prix, Mlle Germaine Mesure, MM. Maurice Delbecque, Georges Hamon, Gustave Vercouter, Gustave Briséa; 4es prix, Mlle Clémence Wante, M. Henri Desmulliez, Mlle Emilienne Sailly, MM. Georges Mesure, Honoré Amand, Mlle Madeleine Delecluse ; mentions, M. Pierre Coussart, Mlles Victorine Leclercq, Fernande Gille, Suzanne Kindt, M. Jules Ottewaere, Jules Kimpe, André Desjardin.

Troisième catégorie. — (Jeunes gens et jeunes filles de 13 à 17 ans). — Section unique : grand 1er prix, M. Lucien Notte ; 1ers prix, Mlle Georgette Lemaire, M. Gaston Lesseuse ; 2es prix, Mlle Amélie Desenfant, M. Fernand Cappelle ; 3e prix, M. Edmond Verghlen ; 4es prix, MM. Urbain Ruyeschaert, Louis Dillies ; mention, Mlle Marie Egels.

La distribution des prix aura lieu dimanche 9 courant, à 4 heures du soir, au théâtre du Fontenoy. Les premiers prix exécuteront leurs morceaux de concours.

Concours de décorations et illuminations

Les habitants du quartier firent un tel assaut de bon goût et d'ingéniosité pour décorer et illuminer les façades de leurs maisons, que la tâche des membres du jury fut extrêmement pénible. Voici les résultats :

Première catégorie ; maisons de commerce. — 1er prix, 40 francs et une médaille, M. Vandenbrouck, rue de Blanchemaille, 45 (61); 2e prix, 30 fr. et une médaille, M. Verschure, 85, rue Archimède (60) ; 3e prix, 20 fr. et une médaille, M. Debor, rue de Toulouse, 2 (46) ; 4e prix, 10 fr. et une médaille, M. Fitmmerman, 85, rue du Fontenoy (32) ; 5e prix, une médaille, M. Marlinage, 25, rue de Toulouse (25).

Deuxième catégorie. — Cafés et estaminets. — 1er prix, 50 fr., M. Vincent Nys, 218, rue de l'Alma (58) ; 2e prix, 30 fr., M. Roose, 144, rue de l'Alma (55) ; 3e prix, 20 fr., M. Hochedez, 110, rue de l'Alma (53) ; 4e prix, 15 fr., M. Molneau, 111, rue de la Redoute (52) ; 5e prix, 10 fr., « Au Broenet », 112, rue de Blanchemaille (50) ; 6e prix, 8 fr., M. Bouchery, 91, rue de la Redoute (46) ; 7e prix, 7 fr., M. Roger-Soudan, rue de l'Ermitage, 29 ; 8e prix, 5 fr., M. Happe rue du Fontenoy, 122 ; 9e prix, 5 fr., M. Bocrau, 244, rue de l'Alma ; 10e prix, 5 fr., M. François Liétart, rue de l'Alma, 175

Troisième catégorie. — Maisons particulières. — Plaquettes artistiques ; MM. Gyselinck, rue de Toulouse, 15 ; Lefebvre, rue des Fondeurs ; Dhondt, fort Wattel.

Quatrième catégorie. — Cours et cités. — 1er prix, 50 fr., cour Ducoulombier ; 2e prix, 30 fr., petite cour Wattel ; 3e prix, 20 fr., cour Moreau ; 4e prix 10 fr., fort Wattel ; 5e prix, 5 fr. cour Thomas Leclercq. — Un grand premier prix de 50 francs est décerné au grand fort Wattel.

Dans la première catégorie sont mis hors concours avec félicitations du jury : MM. Leplat-Vandestichne, 118, rue Archimède, et Leleu, rue de l'Alma.

La distribution des prix se fera le dimanche 9 juin, chez M. Mécon, rue Archimède, 55.

A LA MAIRIE

Le Maire de Roubaix vient de nommer avocat-conseil de la ville, Me Escoffier, du barreau de Douai, en remplacement de Me Braekers d'Hugo, adjoint au Maire de Lille.

VOLEUR ET FRAUDEUR

Hier à midi, à la sortie de l'usine Toulemonde-Destombes, boulevard Gambetta, la police a mis en état d'arrestation un ouvrier de cet établissement, Pierre Balcaen, 51 ans, tisserand, demeurant rue Saint-Amand, 56, que l'on avait de fortes raisons d'inculper de vol.

Une minutieuse perquisition faite en son domicile amena la découverte du butin suivant : 2000 canettes pleines; 703 fuseaux ; deux chaînes de métier à tisser ; 20 kilos de ficelle; deux courroies en cuir pesant ensemble 35 kilos. De plus, dans la cave, on trouva 31 boîtes d'allumettes, 5 paquets de tabac à priser, du tabac à fumer et des cigares, le tout de provenance belge. Non content de voler son patron, Balcaen faisait également la fraude.

En décembre dernier, il achetait une machine à tricoter et depuis cette époque, sa jeune fille faisait des bas avec le produit de ses vols.

Le peu recommandable ouvrier a été conduit au Parquet.

Rhum Negrita Reconnu le Meilleur 7252

POUR VOYAGER A L'ŒIL

Les nommés Dézlé Auguste, 19 ans, manœuvre de maçon, demeurant à La Madeleine, rue de Lille, cour Frappé, 3; Marlinet Louis, 22 ans, aide-monteur, demeurant à Lille, rue de Carvin, 13, et Deraedt Jean, 19 ans ; rattacheur, rue des Robleds, 39, ont été mis en état d'arrestation, mardi vers 8 heures du soir, au moment où ils escaladaient la grille de clôture de la cour de la gare du Nord, dans le but de monter à l'œil dans un train à destination de Lille.

Au Parquet tous les trois.

Sans appétit !!

WINCARNIS
VIN FORTIFIANT et RECONSTITUANT
Essayez un seul flacon, le résultat est immédiat.
1196

HYGIENE ALIMENTAIRE PENDANT L'ETE

L'absence d'un hiver rigoureux, et l'avance de la saison d'été sont deux facteurs qui, cette année, augmentent les craintes d'apparition de maladies contagieuses et particulièrement de celles dont les germes pénètrent dans la bouche avec les aliments ou les eaux de boissons.

Les indigestions, les inflammations d'intestins, les vomissements, les diarrhées avec ou sans fièvre ne doivent pas être tolérés, car c'est précisément à ces moments-là que des microbes, inoffensifs en d'autres temps, vont pouvoir s'implanter dans le tube digestif, s'y multiplier avec une rapidité déconcertante et donner la diarrhée verte aux petits enfants et aux autres les entérites, cholérines, dysenteries, fièvres typhoïdes et même le choléra. Donc, la première précaution consiste, particulièrement de juin à fin octobre, à pousser à son extrême limite la propreté des aliments.

On lavera minutieusement dans une eau potable les légumes et les fruits que l'on ne consommera que bien mûrs.

Les mets provenant des jours précédents seront passés au four, à la flamme ou dans l'eau bouillante pour détruire ce que les mouches y auraient déposé.

Le lait sera fréquemment bouilli et les boissons glacées seront évitées.

Les pâtisseries, charcuteries et autres préparations culinaires du même genre seront impitoyablement détruites à la moindre odeur suspecte ou aspect anormal, et enfin, les mouches seront combattues sitôt leur apparition.

Pour éloigner ces animaux aussi malfaisants que petits, on commencera par leur refuser toute nourriture. Il faut pour cela mettre en armoire ou sous cloche, tous les aliments, et nettoyer soigneusement la table et le sol de la salle après les repas.

Si malgré ces précautions, quelques mouches se trouvent dans la maison, on les détruira facilement en mettant dans une assiette un peu d'eau formolée (3 grandes cuillerées à soupe de la solution commerciale de formol pour un litre d'eau) et un morceau de sucre isolé à sec sur un support, au milieu du liquide. Ce moyen simple et efficace donne de bons résultats quand il est préparé comme il vient d'être dit.

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES

Salle au 1er étage de la Mairie. — Entrée vers la Chambre de Commerce

La dernière séance de revision aura lieu aujourd'hui jeudi 6 juin, de 4 à 5 heures du soir.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Ce soir, jeudi 6 courant, à 5 heures du soir, réunion des 2e et 5e commissions.

TOURCOING

LES CABARETIERS S'AGITENT

Les débitants de boissons syndiqués ou non sont priés de se rendre à une réunion qui aura lieu jeudi 6 juin, à 7 heures trois quarts du soir, dans la salle des Fêtes de l'Hospice, rue de Tournai.

M. Henri Grisard, président de la Fédération Nationale des Débitants de France, fera une conférence qui aura pour sujet : « La « Licence » dans le budget de 1913 .»

Cette réunion étant purement commerciale, le livret sera exigé à l'entrée pour les syndiqués, et la feuille de patente ou de licence pour les non-syndiqués.

SURVEILLEZ VOS CHEVAUX

Le camion de M. Desurmont, brasseur, rue de Gand, auquel étaient attelés deux chevaux, était dans la rue Nationale. Le conducteur n'était pas là. A ce moment, le car Mongy, qui venait du Blanc-Four, passa ; pris de peur, les chevaux se cabrèrent et allèrent se jeter sur le car, et renversèrent un réverbère. Il n'y a pas eu d'autres dégâts.

EXTRADE

La police belge a remis aux autorités françaises, le nommé Bennart Maurice, né à Blois, réclamé par le parquet d'Orléans, pour banqueroute frauduleuse. Bennart sort de la prison de Bruxelles.

LA LANTERNE MANQUAIT

La police veut, que même en pleine nuit, les passants puissent voir les obstacles dans les rues. Voilà pourquoi une contravention a été dressée contre M. Housel Jules, 32 ans, fripier, rue de Menin, 141. Ce monsieur avait laissé dans la nuit du 4 au 5 juin, devant sa maison, sa voiture non éclairée.

MALHEUREUX CHIENS ERRANTS !

Dans la journée d'hier, la charrette à chiens a recueilli cinq de ces animaux divaguant sur la voie publique.

—Pour avoir laissé divaguer leurs chiens, une contravention a été dressée contre M. Vanhelle Ivon, employé, rue des Carliers, et Lebrun Joseph, de Mouscron, rue du Purgatoire.

ADJUDICATION

L'adjudication pour une période de trois années, de 1912 à 1914 inclus, de la fourniture des livres à distribuer en Prix aux élèves du Collège de filles, des Ecoles communales et des Cours d'adultes aura lieu le lundi 24 juin, à trois heures, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

GREVE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS

Les charpentiers-menuisiers sont toujours en grève. Le nombre des grévistes augmente. Aucune entrevue n'a eu lieu entre les entrepreneurs et les ouvriers.

ELLE N'Y ETAIT PLUS

Mercredi matin, vers 9 heures, le commis de M. Tanchon, négociant, place Charles-Roussel, avait sorti dans la rue une petite voiture à bras qui était remisée dans une cour commune appartenant à M. Declercq Georges, épicier, place Charles-Roussel. A midi, il revint pour la prendre. Quelle ne fut pas sa surprise, elle n'y était plus : un habile voleur l'avait dérobée.

Cette voiture est d'une valeur de 200 fr.

Une enquête est ouverte par M. le commissaire du 1er arrondissement.

A COUPS DE BATON

Leman Armand, 59 ans, journalier, demeurant rue de Neuville, et M. Dupont, cabaretier, son voisin, ne vivent pas en bons termes. Leman, dans un moment de mauvaise humeur, brisa hier vers deux heures et demie du soir, avec un bâton, les dix carreaux de l'estaminet Dupont. Un procès-verbal a été dressé contre lui.

PLUS LENTEMENT, MM. LES AUTOMOBILISTES

Une contravention a été dressée contre le propriétaire de l'automobile 143-D-6, qui passait mardi soir, rue Charles-Wattine, à une vitesse un peu exagérée.

IL VAGABONDAIT

Hier, se croyant loin du regard du commissaire de police, Senaeyve Arthur, 21 ans, manœuvre, sans domicile et sans moyens d'existence, vagabondait dans la rue Nationale. Aperçu, il fut arrêté par M. Broux, commissaire du 2e arrondissement. Il a été conduit au Parquet.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

— Chez MM. Lorthiois frères, rue Charles-Wattine, M. Lesage Charles, 51 ans, peigneur, a fait une chute par suite d'une glissade. Plaie contuse de l'arcade sourcilière droite. 15 jours de repos.

— M. Edouard Sory, 26 ans, rattacheur chez M. Masurel L., fabricant de tapis, rue de Paris, s'est fait une plaie à l'index droit en embrochant des fuseaux. 10 jours de repos.

— Chez M. Christory fils, rue de Renaix, Mlle Platteau Germaine, 15 ans, bâcleuse, demeurant à Mouscron, a reçu la pointe d'un cylindre qui s'est échappé au moment où elle voulait retirer de la laine. 5 semaines de repos.

— M. Dumortier Henri, apprenti à la filature Degryse fils, rue du Château, a eu le pouce gauche pris sans une cisaille. Plaie par écrasement. 15 jours de repos.

POUR VOUS DÉSALTÉRER
immédiatement et agréablement
PRENEZ
un BANYULS-TRILLE à l'eau
avec un peu de sirop de citron
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
Demander un TRILLE A L'EAU
et exiger l'étiquette BANYULS - TRILLES sur la bouteille 7188

AUTOUR DE LILLE

CAPPELLE

Il tombe de bicyclette — Jean Hugo, cultivateur à Cappelle, tombe de bicyclette et se fracture la jambe Reconduit à son domicile, après avoir reçu les soins d'un docteur.

TEMPLEUVE

Vol de poules. — Depuis quelque temps, M. Victor Desmons, cultivateur à Mérignies, était victime de nombreux vols de poules. Hier encore des malandrins visitèrent son poulailler.

La gendarmerie de Pont-à-Marcq se rendit à l'improviste au domicile des nommés Antony Dufour et Auguste Fachs. Les pandores ne tardèrent pas à découvrir une poule et un poulet, en train de cuire dans une casserole.

Après avoir avoué leurs méfaits, les voleurs ont été laissés en liberté provisoire.

LEERS

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Deruche, adjoint, et a nommé ses Commissions administratives. Appelé à choisir entre une recette des Postes avec téléphone et télégraphe et un établissement de facteur-receveur, le Conseil confirme sa délibération première demandant une recette et votant en principe toutes les conditions imposées par l'Administration.

SAILLY

Au Conseil municipal. — Nous avons donné hier la décision prise par le Conseil municipal relativement à la question des sentiers. Au cours de la même séance, l'assemblée nomma ses Commissions administratives, désigna MM. Olivier et Deledalle au Bureau de Bienfaisance et décida de soumettre à l'étude d'une Commission spéciale, la question d'un échange de territoire entre Sailly et Toufflers.

LYS

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. le Maire. Le procès-verbal est adopté après une observation de M. Liénard, radical, relative à ses déclarations non insérées. Le pavage de la rue de Tour-Eiffel est remis à l'étude. Le Conseil adopte en principe, le projet de création d'un groupe scolaire rue du Bois qui lui est présenté et qui reviendra en session budgétaire avec plusieurs demandes de subventions. Une proposition de M. Liénard demandant l'organisation de concerts publics par les Musiques subventionnées est rejetée et la séance publique levée.

LANNOY

La fête mutualiste de dimanche dernier. — La vente des petites fleurs de la Mutualité, au profit d'un dispensaire mutualiste, a rapporté la somme de 288 fr. 55.

Le Comité d'organisation adresse ses remerciements au public ainsi qu'aux sociétés qui participèrent au cortège.

Il remercie tout particulièrement les élèves des Ecoles ainsi que leurs dévoués maîtres et maîtresses.

L'exécution, par les enfants, du « Petit Mutualiste », a été appréciée comme il convenait. Cette fête est inoubliable et portera des fruits.

HEM

Suites inquiétantes d'un accident. — Un ouvrier agricole du nom de Florent Brenquart, est tombé dans un escalier de la brasserie Leclercq frères, et s'est contusionné le côté droit.

L'état du blessé ayant empiré dans la nuit, son transfert à l'hôpital a été déclaré urgent.

Il pourrait se faire que Brenquart ait le cerveau lésé, par suite d'une violente commotion cérébrale, effet de sa chute.

DECORATION, VITRERIE
CH. BEAUREPAIRE O A
Expert en travaux de Peinture et Vitrerie
Agréé par le Conseil de Préfre du Dt du Nord
Agréé par les Tribunaux
Lille, 90, Boulevard de la Liberté, Téléphone 992 7319

NORD

DOUAI

Commission du jeu de billons. — Par arrêté de M. le Maire, M. Jean Delecléve, représentant de charbonnages, est nommé membre de la commission du jeu de billons en remplacement de M. Camille Lenglet, démissionnaire.

Abus de confiance. — Une enquête est ouverte par la police à la suite d'une plainte en abus de confiance, déposée par M. Brocquemont, marchand de bestiaux, contre le nommé Albert Crombez, journalier, sans domicile fixe, son ancien domestique.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ce dernier.

Coup de pied de cheval. — Mardi soir, à 5 heures et demie, le jeune Edmond Leloir, 7 ans et demi, demeurant rue de Lambres, passait rue de Paris, quand il reçut dans le côté, une ruade d'un cheval appartenant à M. Baillez, entrepreneur de transports et que conduisait M. Gaillard, maréchal-ferrant.

Un chien voleur. — Un chien dont le propriétaire n'est pas connu a pénétré à plusieurs reprises, mardi, dans la charcuterie de M. Cauthier, rue de Paris et y a successivement enlevé des saucisses, une langue de bœuf et un demi-kilo de poitrine de porc.

Concerts militaires. — A partir du dimanche 9 courant, les concerts de la Musique de l'Ecole d'artillerie, auront lieu, les dimanches de 8 à 9 heures du soir, sur le kiosque de la place Carnot, et les jeudis de 4 à 5 heures du soir, au Parc Public.

Installation de magistrat. — Mercredi a eu lieu, en audience solennelle, sous la présidence de M. le Premier président Paul, l'installation de M. Dissart, récemment nommé conseiller à la Cour d'Appel de Douai.

Prestation de serment. — M. Bossut, récemment nommé Procureur de la République à Douai, a prêté serment mercredi devant la Première Chambre civile de la Cour d'appel.

Il sera installé demain vendredi, en audience solennelle du Tribunal Civil de Douai.

Acte de courage. — Mercredi, à 10 heures et demie du matin, au passage à niveau du faubourg Saint-Eloi, le chauffeur du chemin de fer Louche, a maîtrisé une vache échappée du marché de Douai, qui s'était emballée dans les voies au moment du passage du rapide 309, et qui risquait de provoquer des accidents.

WAZIERS

Cambriolage à l'église. — Un cordonnier nommé Brouvier, âgé de 35 ans, installé depuis un an rue Sadi-Carnot, a pénétré l'après-midi dans l'Eglise, et a fracturé un tronc dont il s'est approprié le contenu.

Interrogé peu après par les gendarmes, Brouvier a reconnu le vol. Il a été déféré au Parquet qui l'a fait écrouer.

PECQUENCOURT

Accident mortel. — Le charretier Jules Delecol, au service de M. Beudin, marchand de bois à Hasnon, passait à Pecquencourt, conduisant une voiture de bois à Férin, quand soudain il tomba sous les roues de son chariot et fut écrasé.

La mort fut instantanée.

HAZEBROUCK

Pour le Sénégal. — Nous apprenons que M. Bernard Duhamel vient de partir en expédition au Sénégal. M. Bernard Duhamel est sergent rengagé de l'infanterie coloniale.

CASSEL

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la toiture de la maison habitée par M. Emile Debril, peintre à Cassel. Grâce à la rapidité des secours le feu a pu être vite étouffé. Jusqu'à maintenant la cause du sinistre est inconnue.

MERVILLE

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal, issu des élections des 5 et 12 mai dernier, s'est réuni le lundi 3 courant.

On sait qu'il se compose de 12 réactionnaires et 11 républicains, et qu'à raison de la campagne odieuse de diffamation, de mensonges et d'infâmes calomnies, menée par la réaction, nos amis ont demandé l'annulation des opérations électorales du second tour de scrutin, qui ont abouti à l'élection des réactionnaires.

M. Orphée Variscotte, ancien maire, a lu, dès le début de la séance, au nom des 11 conseillers municipaux républicains, l'énergique et digne protestation suivante, dont il a demandé l'insertion au procès-verbal :

« Depuis plus de trente ans, notre ville a vu le Parti républicain et le Parti réaction-

---

Feuilleton du 6 juin 247

La Guerre Infernale

par Pierre GIFFARD

Je sentis le froid déplaisant de l'eau qui me trempait des pieds à la tête, à commencer par le dos.

Déjà l'on n'y voyait plus, mais j'entendais tout ce qui se disait et se préparait autour de nous.

Il y eut une courte contestation entre le bonze et Wami. Des mains commencèrent à fixer quelque chose au-dessous de mon radeau, puis s'interrompirent.

Alors Wami, d'un ton rogue et vindicatif, nous fit une espèce de discours.

— La condamnation à mort qui a été prononcée contre vous, dit-il, je suis autorisé à l'exécuter au cours de cette expédition, quand on vous aura fait voir de près ce que peut le courage japonais contre la prétentieuse alliance antiasiatique. Mais j'ai aussi le droit de vous envoyer, comme disent les gens de France, vous faire pendre ailleurs. Mon chef est d'avis que vous soyez par nos soins expédiés tous les deux, isolément, à la suite de nos explosifs pour que vous racontiez à vos pareils que le plus beau coup de cette guerre, le plus hardi, le plus grandiose, a été réussi par vingt-cinq Japonais. Vos amis qui viennent de partir vont faire sauter le barrage d'Alhajuela dans sa partie haute. Douze autres bombes vont vous suivre, sur un autre tesin de bois qui n'aura pas de voyageurs, pour le cas où les premières ne produiraient pas l'effet que nous en attendons. Quant au pied de l'ouvrage, à vingt mètres de profondeur, il faut qu'il éclate violemment ; ce sera le triomphe du jeune et brave Tanaka Mitsuaki. Retenez son nom pour l'envoyer à vos gazettes, si vous arrivez vivants quelque part. Vous direz qu'il a sacrifié sa vie, comme tant d'autres, pour la gloire du Mikado et de la patrie japonaise dans une torpille habitable dont l'inventeur est le commandant Yochiro, ici présent, *banzaï !*

J'entendis une cacophonie d'allégresse, après quoi le petit mécanicien, s'étant glissé dans sa boîte, poussa divers cris d'adieux chevaleresques en japonais. Tout de même sa dernière phrase fut en bon français, et pour nous, ce qui ne manqua pas de me surprendre.

— Bon voyage, messieurs, nous dit-il très haut. Vous trouverez la porte ouverte quand vous vous présenterez pour descendre au canal !

Puis ce fut un glissement sur l'eau. Le frêle esquif allait chercher le chenal du Chagres pour s'y enfoncer au plus profond.

Comme nos infortunés compagnons tout à l'heure, des Japonais nous poussèrent à bras jusqu'au moment de perdre pied, à deux cents mètres de la rive.

— Bon voyage, gentlemen de l'An 2.000 ! nous cria Wami avec insolence. Bon voyage ! Et soyez sincères dans vos récits, surtout !

J'avais bien envie de répondre par quelque injure énorme. Mais j'eus beau faire des efforts pour crier. Aucun son ne put sortir de ma gorge. Dans cette conjoncture épouvantable, poussé au fil de l'eau vers des tragédies nouvelles, près de périr ou d'être affreusement mutilé, pourquoi fallait-il que je me misse à constater en latin que je ne pouvais articuler, tant j'étais saisi par l'épouvante.

Je balbutiai plus de dix fois comme un maniaque cette fin d'un vers de Virgile : *Vox faucibus hæsit, vox faucibus hæsit, vox faucibus hæsit.*

Etait-elle assez caractéristique cette extravagance nouvelle de la folle du logis !

LA CATASTROPHE

Vint la nuit. La lune ne se lèverait pas avant une heure. Tout était calculé pour que l'atroce machination s'accomplît dans les conditions les plus effroyables.

Etendu sur le dos, les yeux fixés aux étoiles qui venaient d'apparaître, je me sentais emporté par un courant assez faible dont le clapotis s'interrompait de temps à autre pour reprendre plus fort, après avoir contourné quelque obstacle.

Je retrouvai de la force pour crier, au bout de quelques minutes :

— Etes-vous là, Pigeon ?

— Oui, patron, répondit faiblement la voix de mon malheureux collaborateur.

Il dérivait à quelques mètres derrière moi.

— Croyez-vous qu'ils aient chargé aussi d'explosifs notre radeau ?

— Non ! Ils avaient commencé à suspendre au mien quelque chose, mais le vieux n'a pas voulu.

— Vous êtes sûr ?...

Il me sembla entendre une réponse affirmative ; mais je la perçus très imparfaitement. J'eus beau forcer la voix et adresser de nouveau des questions... Elles restèrent sans réponse. Les remous du Chagres nous avaient séparés.

J'étais donc seul, lié sur quatre poutres flottantes, exposé à toutes les horreurs de cette descente vers le barrage. Invinciblement je revoyais dans le passé un tableau fameux du peintre Luminais, qui représente les corps pantelants des Enervés de Jumièges coulant ainsi avec la Seine, au temps des Mérovingiens.

Qu'allait-il nous arriver ?

Si Pigeon avait dit vrai, et il me semblait aussi qu'on eût renoncé à charger notre radeau, sur l'avis du bonze, nous pouvions espérer qu'un caprice du courant nous conduirait doucement à quelque berge...

Mais aussitôt je pensais aux troupeaux d'alligators, et je ne croyais plus à l'innocence de leurs mœurs.

Allions-nous au contraire faire très vite ce voyage d'épouvante et rejoindre nos camarades arrivés avant nous ?

Mais alors leur chapelet de bombes, s'il n'avait pas fait explosion par miracle, serait mis à feu quand sauterait l'odieux bonhomme qui, sous les eaux du lac, s'avançait tranquillement dans son batelet de fer !

Il n'y avait plus de secondes pour mon cœur, mais des dixièmes de secondes qui sonnaient avec force dans mes tempes.

Je ne pouvais rien voir que les étoiles du ciel ; il me semblait, à la perception de bruits lointains, que le lac fût très large, sinon profond. Je balbutiais les noms des sites que j'avais lus, inscrits sur la carte au bord de ses rives ; Santa Barbara, Dos Rocas, El Vigia, Las Campanas...

J'essayais de me rappeler son diamètre dans le sens du Chagres ; je ne savais plus si c'était six ou sept kilomètres. Je tâchais de me faire à cette idée folle que nos infortunés compagnons ne devaient pas donner dans le barrage, alors que le choc de leurs radeaux contre le mur en maçonnerie était inévitable, mathématique.

A l'instant où je me laissais prendre par cet espoir, un fracas abominable se répercuta dans toutes les parties du lac. Le plan d'eau sur lequel je coulais fut soulevé brutalement.

C'était la première explosion attendue par les Japonais.

Je devinai aussitôt leurs rires sarcastiques, là-bas, dans les halliers, et leurs frottements de mains...

Sauvages ! Une minute ne s'était pas écoulée que je sentais le courant s'accélérer.

Que ce fût en haut ou en bas, le barrage était déjà crevé sur un point. J'en avais la preuve.

Alors deux autres explosions, plus terribles encore que la première, secouèrent la nature endormie.

Il me sembla qu'un cataclysme se fût déchaîné de partout.

Un grondement lugubre résonnait sous les eaux. Je me sentais maintenant emporté dans un véritable tourbillon. De toute évidence il y avait à présent dans la maçonnerie d'Alhajuela trois ouvertures qui laissaient passer en trombe les eaux retenues depuis des mois sur les hauteurs de l'isthme.

Soudain je ressentis un choc violent à la tête. Des flots de lumière électrique m'inondaient. Des cris assourdissants partaient de plusieurs maisons construites au bord d'une rivière. J'étais sur mon radeau, dressé contre la partie gauche du barrage éventré.

— « Fire ! Fire ! » hurlait une voix en me désignant, c'était clair, aux coups des soldats affolés.

J'élevai les bras, je joignis les mains dans un geste suppliant et criai à mon tour, de toutes mes forces :

— Yankee ! Yankee !

S'ils tiraient, j'étais tué dix fois.

La lumière électrique me sauva.

Les hommes avaient relevé leurs fusils ; plusieurs d'entre eux descendirent par une échelle de fer pour me délier et me remonter sur leurs épaules.

Ce fut fait en cinq minutes.

D'une voix coupée par l'émotion, je dis à leur chef ce que je savais de l'épouvantable machination.

Devant deux ou trois cents soldats, le commandant du poste d'Alhajuela, consterné, m'interrogea rapidement, démoralisé lui-même comme s'il eût été responsable de la catastrophe.

— Qui a fait le coup ?

— Vingt-cinq Japs.

— Venus d'où ?

— De la côte du Pacifique, par le rio Matias Hernandez.

— Comment étiez-vous là ?

— Prisonnier avec mon ami... depuis San Francisco... Je suis le rédacteur de l' « An 2.000 » qui...

A ce moment une nouvelle alerte précipitait tout le monde vers le barrage, où les sentinelles recommençaient à crier :

— « Fire ! Fire ! »

— Ne tirez pas ! suppliai-je. C'est mon ami sûrement.

On lança des projections de lumière électrique sur le lac, devenu à son exutoire le plus impétueux des torrents.

Quelques secondes, et j'eus la grande joie de revoir Pigeon, dans le plus triste état, comme on pense, mais vivant.

Vivant ! Je trouvai le temps de nous féliciter l'un et l'autre de cette chance.

Nous étions sortis de là vivants !

— Par grâce, commandant, poursuivis-je, je vous en prie ! Des habits ! Donnez-nous des habits et commandez un train qui nous descende au plus vite vers le canal !

(A suivre.)